BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 1268

77 – SEINE-ET-MARNE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE MEAUX

Ventes et cessions

Rectificatif : BODACC A. *Numéro de parution :* 20240189. *Date de parution :* 29 septembre 2024. *Annonce numéro :* 2169. Cet avis est annulé et remplacé par le suivant :

508 347 911 RCS Meaux.
EC'IMMO.
Forme : Société civile immobilière.
Capital : 1000 EUR.
Adresse : ZAC de l Embresis, 77270 Villeparisis.
Précédent propriétaire : 443 331 434 RCS Meaux. **E.C'HOTEL.**
Oppositions : Article L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : Société absorbante : EC'IMMO MARTINIQUE, Forme : Société à responsabilité limitée unipersonnelle, Adresse du siège : Micolo Plaisance 97222 CASE PILOTE, Capital : 7 622 euros, Numéro unique didentification : 443 331 434, Lieu dimmatriculation : RCS FORT DE France. Société absorbée : EC'IMMO, Forme : Société civile immobilière, Adresse du siège : Lambresis 77270 VILLEPARISIS, Capital : 1000 euros, Numéro unique didentification : 508 347 911, Lieu dimmatriculation : RCS MEAUX. Évaluation de lactif et du passif dont la transmission à la société absorbante est prévue : Actif : 351 056 euros Passif : 2483 euros L'actif net apporté par la société EC'IMMO à la société EC'IMMO MARTINIQUE s'élève donc à 348 573 euros. Rapport déchange des droits sociaux : Le rapport d'échange est fixé à 5708 titres de la société EC'IMMO MARTINIQUE pour 1000 titres de la société EC'IMMO. Montant prévu de la prime de fusion : La différence entre la valeur nette des biens apportés (348 573 euros) et la valeur nominale globale des actions rémunérant cet apport (43 506,38 euros), soit 305.066,62 euros, constitue une prime de fusion qui sera inscrite au passif du bilan de la société absorbante à un compte intitulé "Prime de fusion" sur lequel porteront les droits de l'associé unique de la société absorbante. Date du projet commun de fusion : 21 Septembre 2024. Date et lieu du dépôt du projet au RCS au titre de chaque société participante: Le 24/09/2024 Pour la société absorbée au greffe du tribunal de commerce de MEAUX. Le 23/09/2024 Pour la société absorbante au greffe du tribunal de commerce de FORT DE France..